

le CENTRE du LUXE et de la CREATION

Lettre du Centre du Luxe et de la Création, le 25 avril 2025

SAVE THE DATE

SOMMET DU LUXE
ET DE LA CRÉATION

La Transmission du luxe
dans un monde en mutation

JEUDI 19 JUIN 2025

TALENTS DU LUXE
ET DE LA CRÉATION

Cérémonie
de remise des Trophées

Réservez votre place

PLATON ET ARISTOTE (DÉTAIL DE L'ÉCOLE D'ATHÈNES, RAPHAËL)

Pour une villa Médicis du Luxe

La création et les savoir-faire dans le domaine du luxe sont des fantastiques accélérateurs d'influence, en même temps que des immenses réservoirs de richesse industrielle.

Au fil de nos travaux à travers le Sommet, les Talents ou le Cercle du Luxe et de la Création, le constat est toujours le même : la création et les savoir-faire sont des biens transversaux qui favorisent l'investissement dans les industries du luxe et en assurent la prospérité.

En un mot c'est un capital aussi, si ce n'est plus indispensable que le capital financier dont il est l'instrument de rentabilité essentiel.

Animé par l'inspiration artistique, adossé aux métiers d'art et stimulé par l'activité des ateliers et maisons de luxe, ce capital constitue un bien commun au confluent des arts, de l'industrie et du désir.

C'est dans cet esprit que nous avons créé les Talents du Luxe dont les nominés viennent d'être désignés par le Jury, en attendant l'élection des Lauréats qui seront distingués lors de la Cérémonie de remise des Talents le 19 Juin 2025.

Mais il faudrait aller plus loin pour consolider le maillage des Talents en favorisant la fertilité industrielle des activités de luxe de la France et plus largement de l'Europe, à un moment crucial où les marchés sont déstabilisés par la politique américaine d'alourdissement des droits de douane. Les voies d'évolution sont diverses et entraînent des conséquences difficilement mesurables. Qu'il s'agisse d'accords de libre-échange dont je n'imagine pas l'attrait pour le gouvernement américain, même si Bernard Arnault plaide en leur faveur. Ou plus probablement l'émergence d'un protectionnisme d'intensité variable face à des économies prédatrices.

En fait le moment est venu d'imaginer des voies nouvelles porteuses d'avenir.

C'est pourquoi, je propose qu'au même titre que Colbert créa en 1666 l'Académie de France à Rome, qui fut logée à la Villa Medici en 1803 pour les arts classiques, la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture ...

... que la France soit à l'initiative d'une villa Médicis du Luxe qui aurait la particularité d'associer créateurs, scientifiques et industriels dans les différents domaines qui irriguent la planète Luxe: un lieu d'échanges, d'apprentissage et de valorisation pour faire scintiller ce capital créatif et renforcer de ce fait le maillage industriel.



Villa Médicis - Rome

[Lire la suite...](#)

Tout au long des semaines à venir,
nous vous présenterons les intervenants du Sommet 2025.

Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir Nicolas Bodin et Marc Bayard qui, chacun dans leur domaine d'expertises et de responsabilités, témoigneront des conditions et des défis de la valorisation de la création et des savoir-faire.

Interlocuteurs dont les actions sont parfois méconnues, les acteurs publics et institutionnels constituent aussi un des maillons de la chaîne de transmission du luxe.

En attendant le 19 juin prochain, Marc Bayard nous a livré dans l'interview ci-dessous quelques-unes de ses réflexions sur le rôle des Manufactures

nationales, Sèvres & Mobilier national dans la transmission d'un luxe intemporel.



Nicolas Bodin

Vice-Président
Grand Besançon Métropole,
Maître de conférences
SUPMICROTECH ENSMM



Marc Bayard

Directeur
de la recherche et de l'innovation,
Manufactures nationales,
Sèvres & Mobilier national

[Voir le programme du Sommet 2025](#)



Il y a quelques semaines, en janvier dernier, était annoncée la création des Manufactures nationales réunissant le Mobilier national et la Cité de la Céramique – Sèvres et Limoges – ce qui en fait une institution unique au monde.



Si l'existence des Manufactures nationales est étroitement liée à l'histoire de France, dans quelle mesure ont-elles aussi un rôle essentiel dans l'avenir de la transmission du luxe ?

Marc Bayard - Pour comprendre le rôle des Manufactures nationales dans la transmission du luxe, il faut connaître ses missions et son organisation qui remontent au XVII^e siècle, sous le règne d'Henri IV puis, surtout, de Louis XIV.





Sans entrer dans l'histoire absolument passionnante du Garde-Meuble royal et des Manufactures royales qui constituent aujourd'hui les *Manufactures nationales*, *Sèvres & Mobilier national*, la question de la transmission du luxe nécessite de rappeler deux caractéristiques du luxe, à savoir le temps long et le narratif.

En effet, les actions de notre institution s'inscrivent dans ce temps long en participant pleinement à la construction du narratif de l'excellence du luxe.

C'est ainsi qu'au-delà du soutien que nous apportons à travers les commandes publiques, les Manufactures royales, puis nationales, accompagnent depuis quatre siècles les artistes contemporains et permettent la transmission de l'excellence artisanale en favorisant l'innovation, la formation et la connaissance.

Aucun autre pays ne dispose d'une institution similaire qui conjugue patrimoine et création, pour la simple raison qu'il ne dispose pas de l'histoire spécifique de la France, et donc de ce narratif si précieux.

Nous sommes donc un lien essentiel entre passé, présent et avenir du luxe français, avec cette particularité que nous participons à la création et non au commerce du luxe (à l'exception notable de Sèvres), tout en restant ancré dans l'usage puisque les créations et les achats des Manufactures nationales ont pour objet d'être déposés dans des lieux d'exception en France (Présidence, Premier ministre, ministères, ambassades...).



C'est ainsi que nous sommes un acteur unique et complémentaire aux autres acteurs du luxe.

Vous êtes le directeur de la recherche et de l'innovation de cette institution. Vous êtes également un fin connaisseur de l'histoire de l'art. Quel est votre regard sur les enjeux contemporains auxquels la France fait face pour « conserver sa longueur d'avance » ?

Lire la suite...

Nous tenons à remercier nos partenaires
pour le soutien qu'ils apportent au Centre du Luxe et de la Création.



LA LETTRE DU LUXE ET DE LA CREATION ®

Jacques Carles, président du Centre du Luxe et de la Création
Dominique Lasserre, directrice associée du Centre du Luxe et de la Création

Centre du Luxe et de la Création
3, rue Ancelle
92200 Neuilly-Sur-Seine
contact@centreduluxe.com



© 2025 Centre du luxe et de la création